

STIC2M

2014 - 2015

Master [120] en sciences et technologies de
l'information et de la communication**A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **OUI**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Code du programme: **stic2m** - Niveau cadre européen de référence (EQF): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	5
- Programme détaillé	5
- Programme par matière	5
Informations diverses	9
- Conditions d'admission	9
- Pédagogie	12
- Evaluation au cours de la formation	12
- Mobilité et internationalisation	12
- Formations ultérieures accessibles	12
- Gestion et contacts	12

STIC2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Pendant les dernières décennies, la production et diffusion des savoirs a été profondément influencée par la « révolution numérique » tant dans les domaines des Sciences et technologies, que des Sciences humaines et sociales (SHS), des Arts et des Lettres. Le rapport que nous avons à la connaissance en est fortement transformé et, a fortiori, l'organisation, le mode de fonctionnement et la vocation même des lieux traditionnels de transmission et conservation des savoirs et de la culture, tels que les bibliothèques, médiathèques et centres de documentation. Cette évolution rapide rend nécessaires de nouvelles compétences dans la gestion, l'organisation et la consultation des données documentaires, numériques ou non.

La spécialisation en Bibliothéconomie et documentation vise à former des professionnels qui non seulement ont des solides connaissances théoriques de bibliothéconomie, bibliométrie et documentologie, connaissent également le monde de l'audio-visuel, maîtrisent les technologies du numérique, sont impliquées dans une réflexion digital humanities, ont une expertise dans le domaine de la gestion de projets (y compris la gestion des ressources humaines et financières) et de certains aspects légaux, comme par exemple l'application des normes internationales ISO, ou la propriété intellectuelle et les droits d'auteur.

La formation pratique vient intégrer la formation théorique grâce à un ou deux stages totalisant 400 h dans des institutions publiques ou privées, pour préparer au mieux les diplômés à assurer des fonctions de direction et de coordination dans des services au sein de bibliothèques, médiathèques et centres de documentation à l'échelle régionale, nationale ou internationale ou des équipes dédiées à la gestion de la documentation numérique.

Votre profil

Vous

- avez une première formation universitaire ou êtes diplômé des hautes écoles et souhaitez orienter votre formation vers les secteurs professionnels de la production, gestion et critique de l'information numérique ou vers ceux de la bibliothéconomie et de la gestion documentaire y compris numérique;
- cherchez une formation universitaire dans les domaines des bibliothèques, des centres de documentation ; ou encore dans tous les milieux des secteurs publics ou privés où une expérience en production, traitement, gestion et critique de l'information numérique est primordiale;
- souhaitez fonder des compétences pratiques sur une connaissance approfondie et critique des sciences et des technologies de l'information et de la communication.

Votre programme

Le master vous offre

- une large ouverture interdisciplinaire ;
- un programme varié, où vous combinerez une finalité et une option en fonction de vos centres d'intérêt et du profil que vous souhaitez développer ;
- une formation orientée vers la connaissance des métiers : visites sur le terrain, études de cas, exercices pratiques, etc. ;
- un stage obligatoire de 3 mois minimum sur le terrain (entreprise, laboratoire...).

STIC2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Etre capable de concevoir, gérer, développer et promouvoir des bibliothèques, médiathèques et centres de documentation, tels sont les défis que se propose de relever le porteur du titre de Master [120] en Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication, à finalité spécialisée en Bibliothéconomie et documentation.

Au terme de sa formation, le diplômé est capable d'intégrer avec efficacité une bibliothèque, une médiathèque ou un centre de documentation, sous toutes ses formes, pour y jouer le **rôle d'interface culturelle**. Il pourra mettre toute une série de connaissances et compétences développées et acquises lors de son cursus de formation au service de cette entreprise :

- sa capacité à **maîtriser des données documentaires**, sous toutes ses formes (spécialement dans le monde de la culture du numérique), et à assurer leur gestion, leur organisation et leur consultation ;
- ses connaissances et compétences en **critique documentaire appliquée au livre et/ou au document numérique**, fondée sur une **démarche universitaire**, dans un cadre de recherche scientifique et méthodologique rigoureuse, ancré dans une perspective épistémologique ;
- ses connaissances et ses compétences en matière de **conception et d'encadrement de projets** dans le cadre des **bibliothèques et des centres de documentation**, ses connaissances et compétences liées au monde des bibliothèques, des médiathèques et des centres de documentation qu'ils soient privés ou publics. Ces compétences ont notamment été acquises par le biais d'une immersion active en bibliothèque, médiathèque ou centre de documentation (stages totalisant 400 h)

Grâce à ces connaissances et compétences, le porteur du titre de Master en STIC pourra être un **acteur**, un **organisateur** mais aussi un **communicateur efficace et expert**, dans le cadre des bibliothèques, médiathèques et centres de documentation.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Assumer les différentes tâches inhérentes aux fonctions de bibliothécaire-médiathécaire-documentaliste, plus particulièrement aux fonctions de direction et de coordination d'un service, au sein d'un organisme public ou privé, à finalité générale ou spécialisée, à vocation locale, régionale, nationale voire internationale.

- 1.1 Concevoir la structure d'une bibliothèque/médiathèque ou d'un centre de documentation, en fonction des fonds et collections existants et à venir, et du public à accueillir.
- 1.2 Identifier les contraintes internes et externes ainsi que les opportunités afin de fixer une stratégie coulée dans un plan stratégique.
- 1.3 Etablir un tableau de bord de gestion et organiser dans ce but en particulier, au moindre coût, un processus de collecte des données.
- 1.4 Analyser les attentes et desiderata des interlocuteurs en présence et autant que faire se peut, programmer des échéances en fonction de contraintes administratives, techniques et/ou financières.
- 1.5 Maîtriser et mobiliser de manière effective les techniques de gestion du personnel en vue de réunir, d'animer et d'encadrer une équipe, d'en optimiser les compétences, de répartir les tâches et d'en établir le calendrier.
- 1.6 Etablir un budget effectif, en respectant les principes de comptabilité et en ayant recours à différentes sources de financement, et avoir en perspective la supervision de son exécution, sa promotion et la coordination des sources de financement.
- 1.7 Dialoguer et interagir de manière respectueuse et constructive avec des interlocuteurs variés (tant d'un point de vue socio-culturel, qu'au départ de leur fonction, de leurs champs d'action et de leur domaine disciplinaire d'expertise) en faisant preuve de capacité d'écoute, d'ouverture d'esprit, de distanciation et d'assertivité.

2. Analyser et répondre aux besoins et attentes de la bibliothèque/médiathèque ou du centre de documentation, de leurs usagers habituels ou potentiels.

- 2.1 Réaliser et interpréter des enquêtes statistiques et sociologiques relatives à la fréquentation de la bibliothèque/médiathèque ou du centre de documentation, à la nature des documents demandés en consultation, à la fréquence de celle-ci.
- 2.2 Mettre à disposition des usagers un équipement adapté aux besoins et à l'âge du lectorat intégrant, le cas échéant, les nouvelles technologies ; formuler des propositions d'adaptation de lieux de stockage et de consultation afin de mieux répondre aux attentes d'un public spécifique.
- 2.3 Se tenir informé des tendances récentes du lectorat et de la recherche, ainsi que des offres du marché.
- 2.4 Être attentif à identifier et à développer les outils de recherche documentaire au profit des utilisateurs en associant efficacité et convivialité des outils (OPAC notamment).
- 2.5 Mettre en place un processus d'évaluation en utilisant judicieusement les indicateurs de performance spécifiques aux bibliothèques et centres de documentation en lien avec le plan stratégique (supra).

3. Maîtriser les lois, techniques et pratiques de la bibliothéconomie et de la bibliométrie, de la gestion et de la veille documentaire.

- 3.1 Maîtriser un solide socle de connaissances théoriques en bibliothéconomie et en bibliométrie, et les tenir à jour, notamment par une intégration à des réseaux professionnels et par la lecture assidue de revues professionnelles, en se dotant d'un système de veille documentaire.
- 3.2 Être en mesure de connaître la législation propre aux bibliothèques et centres de documentation, particulièrement les textes normatifs de la Communauté française de Belgique pour les bibliothèques publiques.
- 3.3 Maîtriser les principes et techniques de la documentologie.

3.4 Se tenir informé du marché spécifique au matériel y compris les produits de restauration pour le support livresque, visuel, audio-visuel...

4. Maîtriser des compétences techniques dans le domaine informatique et numérique inhérentes aux fonctions de bibliothécaire-médiathécaire-documentaliste.

- 4.1 Tester, sélectionner, implémenter et faciliter l'implémentation des logiciels les mieux adaptés aux spécificités du service et à ses usagers.
- 4.2 Dialoguer avec des spécialistes, internes ou externes, pour définir les besoins, améliorer ou optimiser les performances et assurer les compatibilités au sein d'un réseau et entre réseaux.
- 4.3 Développer des compétences spécifiques en matière d'ouvrages numériques, de documents sur supports informatiques, visuels, audio-visuels... et, par le biais de publications périodiques ou de réseaux professionnels, se maintenir au courant des évolutions et tendances récentes.
- 4.4 Identifier les normes internationales à respecter (ISO en particulier) ou à promouvoir dans ces secteurs.

5. Porter un regard critique, scientifiquement fondé et ancré d'un point de vue épistémologique, sur l'usage de l'informatique et du numérique et sur leurs implications sociales, culturelles, économiques et politiques.

- 5.1 Comprendre et questionner des positionnements idéologiques ou culturels autour du numérique, contribuer de manière constructive au débat et le faire évoluer.
- 5.2 Critiquer un document ou un ensemble de données numériques, en analyser les composantes, le contexte de production et de réception, en déterminer la carte d'identité ainsi que l'autorité éventuelle.
- 5.3 Maîtriser les éléments clés liées à l'autorité, à la preuve et à la propriété des données numériques en vue de pouvoir faire face aux problématiques en ce domaine.
- 5.4 Mobiliser ses connaissances pour analyser et porter un regard critique, scientifiquement fondé et ancré d'un point de vue épistémologique, sur des situations au sein desquelles le diplômé se trouvera en tant qu'acteur, afin de s'y positionner et d'agir avec pertinence et réflexivité.

6. Rassembler, sélectionner, gérer et enrichir des fonds documentaires, quel qu'en soit le support, numérique ou non.

- 6.1 Maîtriser les réseaux de collecte et d'acquisition de fonds documentaires, notamment en vue d'éviter de doubles emplois ou des pertes inexorables.
- 6.2 Concevoir un plan de développement des collections en définissant notamment les critères de sélection et des priorités en fonction de contraintes administratives ou budgétaires, de la spécificité de l'organisme et de ses usagers.

7. Gérer et mener à bien des projets de communication et de valorisation du patrimoine bibliothéconomique et documentaire, y inclus des projets de recherche en ce domaine.

- 7.1 Positionner la bibliothèque/médiathèque ou le centre de documentation au sein de l'organisme d'appartenance en ayant en perspective sa valorisation et la promotion des contacts et des échanges réguliers d'informations entre les différents services.
- 7.2 Concevoir, organiser et/ou participer à des activités de valorisation du patrimoine conservé et concevoir et scénariser des expositions (éventuellement virtuelles), en fonction des publics cibles et en sélectionnant les partenaires appropriés.
- 7.3 Réaliser ou coordonner la réalisation d'instruments de recherche et de sites d'information adaptés aux usagers habituels ou potentiels.
- 7.4 Concevoir des publications mettant en valeur des composantes du patrimoine.
- 7.5 Concevoir et réaliser des projets de recherche, qu'ils répondent aux objectifs directs de la bibliothèque ou du centre de documentation, ou s'insèrent dans des actions initiées par des acteurs locaux, régionaux, nationaux ou internationaux, relevant ou non de la discipline.
- 7.6 Être attentif aux événements susceptibles de conférer un intérêt particulier aux fonds et collections, susciter des recherches à ce sujet ou collaborer à des projets extérieurs.
- 7.7 Sensibiliser à la nécessité d'une participation active de la bibliothèque/médiathèque ou du centre de documentation dans des projets initiés par des instances de la profession, tant au niveau local, national qu'international.
- 7.8 Concevoir et réaliser, seul ou en collaboration, un projet de recherche à caractère disciplinaire.

8. S'engager dans la pratique professionnelle en ayant intégré une logique de développement continu, notamment au sein de réseaux professionnels en participant et collaborant à leurs activités et projets.

- 8.1 Se maintenir au courant d'évolutions et de tendances récentes de la discipline en participant à des activités, formations et journées d'étude organisés notamment par des réseaux professionnels et en s'insérant dans les réseaux virtuels.
- 8.2 Par les mêmes canaux, entrer en contact avec ces réseaux professionnels.
- 8.3 Se construire et s'engager dans une pratique professionnelle en ayant intégré une logique de développement continu et la nécessité d'intégrer des réseaux professionnels, pour évoluer positivement dans son environnement.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- ◆ d'un tronc commun (60 crédits), constitué de :
 - 18 crédits de mémoire et de 2 crédits de séminaire d'accompagnement;
 - 20 crédits de formation de base;
 - 20 crédits de stages;
- ◆ d'une finalité (30 crédits);
- ◆ d'une option (30 crédits).

Le programme de ce master totalisera, quels que soient la finalité, les options et/ou les cours au choix choisis, un minimum de 120 crédits répartis sur deux années d'études correspondant à 60 crédits chacune.

> [Tronc commun](#) [prog-2014-stic2m-lstic200t.html]

> [Finalité spécialisée: bibliothéconomie et documentation](#) [prog-2014-stic2m-lstic910s]

> [Cours au choix](#) [prog-2014-stic2m-lstic931o.html]

STIC2M Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Tronc Commun [60.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

○ Mémoire et accompagnement (20 crédits)

Cours	Description	Statut	Heures	Crédits	1	2
○ LSTIC2890	Séminaire d'accompagnement du mémoire	N.	15h	2 Crédits	x	
○ LSTIC2891	Mémoire (première année)	N.		3 Crédits		x
○ LSTIC2892	Mémoire (deuxième année)	N.		15 Crédits		x

○ Formation de base (20 crédits)

Cours	Description	Statut	Heures	Crédits	1	2
○ LSTIC2100	Séminaire d'épistémologie du numérique I	N.	15h	5 Crédits	1 + 2q ⊕	x x
○ LSTIC2101	Séminaire d'épistémologie du numérique II	N.	15h	5 Crédits	1 + 2q ⊙	x x
○ LFIAL2630	Méthodologie du traitement informatique des données textuelles <i>L'étudiant doit avoir suivi le cours LFIAL1291 "Informatique appliquée aux lettres et à l'histoire" (3 crédits) ou un cours jugé équivalent dans le cadre d'un premier cycle, sans quoi l'étudiant se verra ajouter ce cours comme prérequis.</i>	Cédric Fairon	22.5h	5 Crédits	2q	x x
○ LFIAL2650	Edition critique électronique	Paul Bertrand	15h	5 Crédits	1q	x x

Bloc
 annuel
 1 2

o **Stages (20 crédits)**

20 crédits à choisir parmi :

⌘ LSTIC9001	Stage dans une bibliothèque de l'UCL	N.	200h	10 Crédits		x	
⌘ LSTIC9002	Stage dans un centre de documentation ou dans une bibliothèque hors UCL	N.	200h	10 Crédits			x
⌘ LSTIC9003	Stage dans un ou des organisme(s) public(s) ou privé(s)	N.	400h	20 Crédits			x

Finalité spécialisée: bibliothéconomie et documentation [30.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
○ LCLIB2120	Bibliothéconomie, y compris les notions de bibliométrie I	Frédéric Brodtkom	15h	5 Crédits	1q ⊕	x	x
○ LCLIB2125	Bibliothéconomie, y compris les notions de bibliométrie II	N.	15h	5 Crédits	1q ⊙	x	x
○ LCLIB2130	Le livre numérique	Pierre Van Overbeke	15h	5 Crédits	1q ⊕	x	x
○ LCLIB2121	Problèmes de sociologie du livre, y compris le livre de jeunesse	Jean-Louis Tilleuil	22.5h	5 Crédits	1q	x	x
○ LPOLS1112	Comptabilité du secteur non-marchand	Karine Cerrada Cristia	30h+15h	5 Crédits	2q	x	x
○ LLSMG2004	Gestion des ressources humaines	Alain Eraly (supplémente Evelyne Léonard), Evelyne Léonard	30h	5 Crédits	1q	x	x

COURS AU CHOIX [30.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2014-2015
 Activité cyclique dispensée en 2014-2015
 Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2014-2015
 Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'étudiant choisit 30 crédits parmi

								Bloc annuel	
								1	2
<input type="circle-x"/>	LHIST2531	Archivistique : 1re partie	Paul Servais	15h	5 Crédits	2q <input type="circle-x"/>		x	x
<input type="circle-x"/>	LHIST2532	Archivistique, 2e partie	Jean-Marie Yante	15h	5 Crédits	1q <input type="circle-plus"/>		x	x
<input type="circle-x"/>	LCOMU1322	Droit des médias et de la communication	François Jongen	30h	5 Crédits	1q		x	x
<input type="circle-x"/>	LCOMU2221	Analyse des productions cinématographiques	Sébastien Fevry, Philippe Marion	22.5h	5 Crédits	2q		x	x
<input type="circle-x"/>	LCOMU2600	Vulgarisation scientifique	Philippe Verhaegen	30h	5 Crédits	1q		x	x
<input type="circle-x"/>	LCOMU2602	Systèmes médiatiques de formation à distance	Daniel Peraya	22.5h	5 Crédits	2q		x	x
<input type="circle-x"/>	LCOMU2606	Communication interculturelle	Alain Reyniers	30h	5 Crédits	2q		x	x
<input type="circle-x"/>	LCOMU2640	Education aux médias	Thierry De Smedt	30h	5 Crédits	1q		x	x
<input type="circle-x"/>	LDROP2101	Aspects économiques de la propriété intellectuelle - Economic Aspects of Intellectual Property	Dominique Kaesmacher, Alain Strowel, François Wéry	30h	5 Crédits	2q		x	x
<input type="circle-x"/>	LECGE1221	Droit commercial et fiscalité	Patrick De Wolf, Michel De Wolf	60h	5 Crédits	2q		x	x
<input type="circle-x"/>	LESPO1122	Fondements du droit public et privé	Diane Bernard, Nicolas Bonbled, Céline Romainville, Thibaut Slingeneyer	40h	5 Crédits	1 ou 2q		x	x
<input type="circle-x"/>	LFIAL2230	Questions de littérature générale et comparée	Erica Durante	22.5h	5 Crédits	1q		x	x
<input type="circle-x"/>	LROM2730	Analyse des imaginaires littéraires	Myriam Delmotte	22.5h	5 Crédits	1q <input type="circle-x"/>		x	x
<input type="circle-x"/>	LROM2740	Sociologie de la littérature	Jean-Louis Tilleuil	22.5h	5 Crédits	2q		x	x
<input type="circle-x"/>	LROM2750	Littératures et images contemporaines	Jean-Louis Tilleuil	15h	5 Crédits	2q <input type="circle-plus"/>		x	x
<input type="circle-x"/>	LSINF1103	Introduction à l'algorithmique	Pierre Dupont	30h+30h	5 Crédits	2q		x	x
<input type="circle-x"/>	LSINF1121	Algorithmique et structures de données	Pierre Dupont, Virginie Van den Schrieck (suppléante Pierre Dupont)	30h+30h	5 Crédits	1q		x	x
<input type="circle-x"/>	LCLIG2250	Méthodologie de l'analyse de corpus en linguistique	Cédric Fairon, Anne-Catherine Simon	30h+10h	5 Crédits	1q		x	x
<input type="circle-x"/>	LHIST2401	Histoire et gestion de données	Aurore François	22.5h	5 Crédits	1q		x	x

Autre cours

L'étudiant pourra également choisir un cours dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, en accord avec le secrétaire du jury. L'étudiant s'assurera auprès du titulaire du cours choisi qu'il est autorisé à le suivre. Si le cours est offert dans le tronc commun ou dans une autre option, le recouvrement ne pourra pas excéder 6 crédits avec chacune de ces rubriques. Aucun recouvrement n'est permis avec les finalités spécialisées. L'étudiant pourra également choisir un cours dans les pro

STIC2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Tant les conditions d'admission générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Conditions spécifiques d'admission

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#) ).

3° Avoir une formation comprenant les 105 crédits suivants :

- ⇒ 30 crédits de cours d'histoire, généraux ou spécialisés, couvrant plusieurs périodes;
- ⇒ 30 crédits d'introduction à différentes littératures;
- ⇒ 30 crédits d'introduction à la linguistique, l'informatique et aux sciences du langage;
- ⇒ 15 crédits de cours de langues modernes (allemand, anglais ou néerlandais).

A défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des prérequis seront ajoutés au programme de master (avec un maximum de 15 crédits).

Si le total des prérequis dépasse 15 crédits, l'accès au master est conditionné à la réussite de l' [Année d'études préparatoire au master en sciences et technologies de l'information et de la communication \[60.0\]](#) , dont le programme est établi sur la base du dossier de l'étudiant.

Les équivalences entre cours sont soumises à l'approbation du président du jury, du secrétaire du jury et du vice-doyen.

- [Bacheliers universitaires](#)
- [Bacheliers non universitaires](#)
- [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- [Adultes en reprise d'études](#)
- [Accès personnalisé](#)

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers UCL			
Bachelier en philosophie, arts et lettres		Accès direct	
Tout bachelier		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Compléments de formation (15 crédits maximum) ou Année d'études préparatoire au master en sciences et technologies de l'information et de la communication
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Tout bachelier		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Compléments de formation (15 crédits maximum) ou Année d'études préparatoire au master en sciences et technologies de l'information et de la communication
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Tout bachelier		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Compléments de formation (15 crédits maximum) ou Année d'études préparatoire au master en sciences et technologies de l'information et de la communication
Bacheliers étrangers			

Bachelier étranger	Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Compléments de formation (15 crédits maximum) ou Année d'études préparatoire au master en sciences et technologies de l'information et de la communication
--------------------	---	--

Bacheliers non universitaires

Diplômes	Accès	Remarques
> En savoir plus sur les passerelles vers l'université		
<ul style="list-style-type: none"> > BA - assistant(e) en psychologie (toutes options) > BA - assistant(e) social(e) > BA - bibliothécaire-documentaliste > BA - conseiller(ère) social(e) > BA en arts du spectacle et techniques de diffusion, option multimédia > BA en commerce extérieur > BA en communication > BA en droit > BA en gestion des ressources humaines > BA en informatique de gestion > BA en informatique et systèmes > BA en marketing > BA en relations publiques > BA en techniques de l'image (photographie - cinématographie) > BA en techniques graphiques (infographie - édition) > BA en écriture multimédia > BA en électronique > BA-AESI en français et français langue étrangère > BA-AESI en français et morale > BA-AESI en français et religion > BA-AESI en langues germaniques > BA-AESI en sciences humaines: histoire, géographie, sciences sociales 	Accès au master moyennant réussite d'une année préparatoire de max. 60 crédits	Type court
<ul style="list-style-type: none"> > BA en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication - type long > BA en arts plastiques, visuels et de l'espace - type long > BA en communication appliquée - type long > BA en musique - type long > BA en presse et information - type long > BA en sciences industrielles - type long > BA en théâtre et en arts de la parole - type long > BA en traduction et interprétation - type long 	Après vérification de l'acquisition des matières prérequis, soit accès moyennant la réussite d'une année préparatoire de 60 crédits max, soit accès immédiat moyennant ajout éventuel de 15 crédits max	Type long

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Licencié en sciences humaines		Accès direct	Prérequis intégrés dans le programme de master (maximum 15 crédits)
Masters			

Master en sciences humaines	Accès direct	Prérequis intégrés dans le programme de master (maximum 15 crédits)
Master étranger	Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Compléments de formation (15 crédits maximum) ou Année d'études préparatoire au master en sciences et technologies de l'information et de la communication

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Diplômes	Accès	Remarques
> En savoir plus sur les passerelles vers l'université		
> MA en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication > MA en arts plastiques, visuels et de l'espace > MA en communication appliquée, animation socioculturelle et éducation permanente > MA en communication appliquée, publicité et communication commerciale > MA en communication appliquée, relations publiques > MA en interprétation > MA en musique > MA en presse et information > MA en théâtre et en arts de la parole > MA en traduction	Accès direct au master moyennant ajout éventuel de 15 crédits max	Type long

Adultes en reprise d'études

> Consultez le site [Valorisation des acquis de l'expérience](#)

Tous les masters peuvent être accessibles selon la procédure de valorisation des acquis de l'expérience.

Les adultes avec une expérience professionnelle pourront s'inscrire au programme sur base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour toute information sur cette possibilité d'accès à ce programme : [Fiorella Flamini](#)

Accès personnalisé

Pour rappel tout master (à l'exception des masters complémentaires) peut également être accessible sur dossier.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Procédures particulières :

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission sont à adresser à Mme Fiorella Flamini, conseillère aux études de la Faculté de philosophie, arts et lettres (conseiller.etudes-fial@uclouvain.be tél. : +32 (0)10 47 48 57)

Toutes les demandes d'accès sur dossier (ainsi que les passerelles de catégories II et III) doivent être introduites auprès de Mme Fiorella Flamini, conseillère aux études de la Faculté de philosophie, arts et lettres (Collège Mercier, 14 bte L3.06.01, Place Cardinal Mercier B-1348 Louvain-la-Neuve, conseiller.etudes-fial@uclouvain.be, tél. : +32 (0)10 47 48 57). Le dossier de demande d'admission comportera une lettre de motivation, une copie des relevés de notes pour toutes les années d'études supérieures suivies, une copie du/des diplôme(s) obtenu(s) et, en cas de parcours professionnel, un curriculum vitae.

Les candidats internationaux introduiront leur demande au Service des inscriptions de l'Université, selon la procédure décrite à l'adresse : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions>

PÉDAGOGIE

Les stages obligatoires en milieu professionnel et le rapport qui y est lié assurent l'équilibre entre la réflexion, tant théorique que pratique, et la connaissance de ce qui fait la spécificité des métiers concernés. L'interdisciplinarité constitue un aspect fondamental de la formation puisque s'ajoutent aux cours spécifiques d'autres cours empruntés aux facultés de droit et de sciences économiques, sociales et politiques. Les situations d'apprentissage sont elles aussi diversifiées au maximum puisque sont notamment prévues des visites de bibliothèques et de documentation, d'organismes publiques ou privés impliqués dans le secteur des humanités numériques.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les modalités d'évaluation varient en fonction des formations reçues : examens écrits ou oraux pour les cours et les séminaires, rapports écrits (avec ou sans présentation orale) pour les stages et le mémoire.

Les organismes et entreprises partenaires (pour les stages) fourniront une évaluation ; celle-ci sera intégrée dans l'évaluation globale.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Si les échanges [Erasmus](#) ont normalement lieu durant la 3^e année de bachelier, les étudiants du master 120 pourront suivre 30 crédits dans d'autres institutions universitaires en Belgique (des cours peuvent être empruntés au programme de la KULeuven, en application de la convention UCL-KULeuven) ou à l'étranger, et/ou effectuer des stages en Belgique ou à l'étranger (dans la perspective de leur mémoire de fin d'étude et/ou de leur finalité).

Nombreux partenariats en FIAL : voir à la page : <https://www.uclouvain.be/280052>

Informations pratiques pour les étudiants FIAL partants : <https://www.uclouvain.be/17371.html>

Pour plus de renseignements : [Fabienne de Voghel](#)

Informations pratiques pour les étudiants FIAL entrants : <https://www.uclouvain.be/280048.html>

Pour plus de renseignements : [Cathy Testelmans](#)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Autres masters accessibles :

Au terme du master 120, chaque finalité du master en sciences et technologies de l'information et de la communication peut être obtenue dans une nouvelle année de 30 crédits seulement.

Formations doctorales accessibles :

Ecole doctorale en Information et Communication.

Autres formations accessibles :

Des masters UCL (généralement 60) sont largement accessibles aux diplômés masters UCL. Par exemple :

- le [Master \[120\] en sciences et gestion de l'environnement](#) et le [Master \[60\] en sciences et gestion de l'environnement](#) (accès direct moyennant compléments éventuels)
- les différents Masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier) : voir [dans cette liste](#)
- le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure FIAL

Sigle	FIAL	
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres	
Adresse	Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 48 50 - Fax 010 47 20 53	
Site web	https://www.uclouvain.be/fial	
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)	
Faculté	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)	
Mandats	Philippe Hiligsmann	Doyen
	Bérengère Bonduelle	Directeur administratif de faculté
Commissions de programme	Commission de programme en histoire de l'art et archéologie (ARKE) Ecole de philosophie (EFIL) Commission de programme en langues et lettres anciennes (GLOR) Commission de programme en histoire (HIST) Commission de programme en langues et lettres anciennes et modernes (LAFR) Commission de programme en linguistique (LING) Commission de programme en langues et lettres modernes (LMOD) Louvain School of Translation and Interpreting (anc. Marie Haps) (LSTI) Commission de programme en communication multilingue (MULT) Commission de programme en langues et lettres françaises et romanes (ROM) Commission de programme en sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) Commission de programme en arts du spectacle (THEA)	

Responsable académique du programme : [Paul Bertrand](#)

Jury

Président : **Cédric Fairon**

Secrétaire : **Aurore François**

3e membre du jury restreint : **Paul Bertrand**

Personnes de contact

Conseillère aux études : **Fiorella Flamini**